



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU du 12 mars 2012 (valant procès-verbal)

Étaient présents : Michel Lauzet, Christian Lejeune, Pierre Etienne Toire, Hugues Deknudt, Arnaud Dardon, Maurice Degoul, Marcelle Viprey, Nicole Bonal, Michel Noël, Francis Navarro, Jeanne Georgette Four, Michel Ajalbert,
Sous la présidence de M. Guillaume Laybros, Maire.

Absents : Jacques Lours a donné pouvoir à Christian Lejeune
Jean-Pierre Fel a donné pouvoir à Hugues Deknudt

A été élu secrétaire de séance : Michel Lauzet

Sommaire

I – Approbation du compte-rendu du 22 février 2012	1
II – Demande de subvention au titre du Fonds d'Equipement des Communes (FEC)	2
III – Restructuration de l'école : contrôles techniques	2
IV – Procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon	2
V – Emploi aidé : Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE)	3
VI – Renouvellement du contrat groupe d'assurance des personnels	3
VII – Désignation des représentants de la commune au sein de la commission intercommunale des impôts directs (CIID)	3
VIII – Questions et informations diverses	4
IX – Questions du public	5

Ouverture de la séance à 20H30

I – Approbation du compte-rendu du 22 février 2012

Michel Lauzet revient sur le point concernant la rétrocession du chemin de Muret : une modification sera à apporter sur le plan joint à la délibération : lors du passage d'un expert géomètre il faudra revoir l'attribution du triangle de terrain à l'intersection des deux voies concernées par l'enquête publique.

M. le Maire informe le Conseil que l'enquête publique simple de 15 jours est finalement impossible à réaliser avec un maire des communes voisines. Ce sera M. Jean-Pierre Brunet, qui s'est déjà occupé récemment de l'enquête publique pour le Plan de Prévention des Risques. Elle se déroulera du 17 avril 2012 au 03 mai 2012 inclus.

Pierre Toire revient sur cette rétrocession et souhaiterait avoir toutes les informations avant le jour du Conseil afin de pouvoir prendre les décisions en connaissant bien la situation et en ayant mené une réflexion en amont. La présentation au vidéo projecteur, bien qu'indispensable de nos jours, ne suffit pas toujours.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

II – Demande de subvention au titre du Fonds d'Équipement des Communes (FEC)

Le Maire rappelle la dotation donnée par le Conseil Général à chaque conseiller général. Ce dernier dispose de cette somme pour financer des dossiers sur son canton. Exemple : nous avons été bien aidés pour la route de Lagat. La dotation tourne sur les différentes communes. Chaque année une commune obtient une dotation plus importante que les autres et cela change chaque année.

Plusieurs années que nous déposons des petits dossiers dans l'espoir qu'en 2013 il nous soit attribué une plus forte dotation pour les travaux de l'école.

Le maire propose de présenter le dossier de la piste de débardage de Salilhes (Le Serry) et de l'aire de stockage. Pour une exploitation dans de meilleures conditions il s'agit de rajouter quelques travaux au devis initial, qui portent le nouveau devis à 26 126, 40 € HT.

Aide demandée : 30% du HT soit 7 837 €

Ce dossier doit être déposé avant le 15 mars accompagné d'une demande de dérogation de commencement des travaux avant la réponse pour cette subvention.

VOTE : Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

III – Restructuration de l'école : contrôles techniques

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal que conformément au projet, il faut sélectionner une entreprise sur la base d'une consultation simple, qui pourra effectuer les contrôles de protection des chantiers et les contrôles techniques des installations.

Deux offres reçues :

Sécurité du chantier	
SOCOTEC	1700 € HT
VERITAS	1950 € HT

Contrôles techniques	
SOCOTEC	3200 € HT
VERITAS	3950 € HT

Totaux :

SOCOTEC : 4900 € HT VERITAS : 5900 € HT

M. le Maire propose de retenir l'offre de la SOCOTEC.

De plus la SOCOTEC nous fait déjà le contrôle annuel des installations électriques.

Marcelle VIPREY demande si cela se rajoute au marché de l'école ?

Maire : non c'est inclus dans le budget prévisionnel de l'opération globale.

VOTE : Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

IV – Procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon

Lancement de la procédure.

Un Procès-verbal constatant l'état d'abandon sera dressé après une visite des lieux (art. R 2223-13)

On vote le principe et après on lance la longue procédure. Durée : 3 ans.

La dernière fois cela a libéré une vingtaine de concessions.

Michel LAUZET, Christian LEJEUNE et Alain CAMMAS seront les interlocuteurs privilégiés ainsi que tout ou partie de la commission travaux.

VOTE : Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

V – Emploi aidé : Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE)

Aide de l'Etat au 1^{er} avril 2012 : 80% du SMIC dans la limite des 20 premières heures.

Simulation sur 1 an à 20h00 hebdomadaires	Simulation sur 1 an à 35h00 hebdomadaires
Coût pour la commune : 10 700 € Aide de l'Etat : 7 670 € Coût pour la commune 3 030 € (1 515 € pour 6 mois)	Coût pour la commune : 18 780 € Aide de l'Etat : 7 670 € Coût pour la commune 11 110 € (5 555 € pour 6 mois)

M. le Maire informe que Bastien KRZYZANOWSKI ne peut pas être renouvelé (source Pole Emploi). Il propose de prévoir les crédits au budget pour un contrat d'un an à 35h00 hebdomadaires mais que pour l'instant on se contente de signer un contrat de 6 mois et que la situation et les besoins seront revus à la fin de l'été.

Le Pole Emploi nous a informés que Raymond Fournol remplissait les conditions de droit à un CAE.

Christian Lejeune demande si on peut faire un contrat d'un an à 20h00 regroupé sur 6 mois ? D'après le Pole Emploi ce n'est pas possible.

Proposition : contrat de 6 mois à 35h00. En précisant que l'agent ne prenne pas ses congés en été sinon aucun intérêt.

Pierre Toire demande si un contrat de 6 mois à 22h00 n'est pas suffisant ? Pour Christian Lejeune un tel contrat ne représente que 2,5 jours de travail par semaine et cela ne sert pas vraiment. Cela pose un souci de continuité dans les gros chantiers où l'équipe se voit amputée d'un agent en plein milieu de la semaine.

VOTE : Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

VI – Renouvellement du contrat groupe d'assurance des personnels

Le contrat groupe d'assurance signé par le Centre de gestion le 1^{er} janvier 2008 arrivera à échéance le 31 décembre 2012. Pour ces raisons, une procédure de mise en concurrence doit être relancée afin de souscrire un nouveau contrat pour les quatre prochaines années, lequel sera ouvert à toutes les collectivités affiliées au CDG 15 qui se seront déclarées intéressées.

Il faut autoriser le Centre de Gestion à lancer l'appel d'offres pour le contrat groupe d'assurance relatif aux risques statutaires des fonctionnaires territoriaux au nom de la commune.

VOTE : Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

VII – Désignation des représentants de la commune au sein de la commission intercommunale des impôts directs (CIID)

L'article 1650 A du code général des impôts rend obligatoire la création, par les communautés levant la fiscalité professionnelle unique, d'une commission intercommunale des impôts directs. Dans ce cadre la Communauté de communes a créée cette commission lors de son Conseil communautaire du 15 décembre dernier.

A partir du 1^{er} avril 2012, cette commission, en lieu et place des commissions locales :

- participera à la désignation des locaux types à retenir pour l'évaluation par comparaison des locaux commerciaux et biens divers assimilés,
- donnera un avis sur les évaluations foncières de ces mêmes biens proposées par l'administration fiscale.

Ces personnes doivent remplir les conditions suivantes :

- être de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de l'Union européenne,
- avoir 25 ans au moins,
- jouir de leurs droits civils,
- être familiarisées avec les circonstances locales,
- posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission,
- être inscrites aux rôles des impositions directes locales de la communauté ou des communes membres.

Chaque commune membre doit effectuer des propositions à la communauté de communes afin que cette dernière puisse dresser une liste de membres potentiels (20 titulaires et 20 suppléants).

Ensuite, cette liste des 20 propositions de commissaires titulaires (et des 20 propositions de commissaires suppléants) sera transmise au directeur départemental des finances publiques, qui désigne :

- 10 commissaires titulaires,
- 10 commissaires suppléants.

Michel NOEL demande combien peut-on en proposer ?

D'après l'e-mail de la Communauté de Communes on peut en proposer plusieurs. A charge à la Communauté de Communes de dresser la liste de 20 ultérieurement.

Pierre TOIRE demande si elle se substitue à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) de la commune ?

Maurice DEGOUL lit l'article du code. Elle se substitue à la CCID seulement pour ce qui concerne les locaux commerciaux.

Propositions du Conseil :

Membres titulaires : Jean-Pierre FEL, Pierre TOIRE

Membres suppléants : Michel NOEL, Etienne CIVIALE

VOTE : Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

VIII – Questions et informations diverses

- L'enquête publique pour la rétrocession du chemin rural à Muret se déroulera du 17 avril 2012 au 03 mai 2012 inclus. Commissaire enquêteur : M. Jean-Pierre BRUNET
- FNACA : Cérémonie du 50^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie le dimanche 18 mars 2012 à Thiézac.
Michel LAUZET indique que l'harmonie municipale d'Aurillac viendra à la cérémonie et que la FNACA a fait confectionner une plaque commémorative.
- Retour sur le rapport du commissaire enquêteur concernant le PPR le 27/03/12 à 10h00 en mairie (sous réserve de modification de la date)
- Prochain Conseil Municipal pour le vote des budgets le mercredi 28 mars 2012 à 20h30.
- Nicole Bonal :
 - Demande des nouvelles concernant le point évoqué il y a quelques mois concernant les problèmes d'eau de St Jacques des Blats ? D'après elle les gens de St Jacques ont trouvé quatre sources inexploitées. Elle voudrait connaître la position de Thiézac car le Conseil Municipal en parle régulièrement pendant leurs réunions ? Le Maire indique que pour l'instant nous n'avons aucune nouvelle ni aucune demande de St Jacques sur ce point.
 - Les habitants de Lasmolineries souhaiteraient que des trous soient bouchés sur la route du Theil qui est très abîmée à plusieurs endroits. Il serait bon d'au moins boucher les trous. M. le Maire rappelle que ce n'est pas la seule route en mauvais état, il y a aussi la Molède, Niervèze... Christian Lejeune prend note de cette remarque et indique que comme tous les ans une nouvelle campagne de rebouchage des trous sur la commune avec de l'enrobé à

chaud sera effectuée. De plus pour info, un enrochement est prévu à l'endroit de la nouvelle stabulation à Lasmolineries.

- Demande s'il est possible d'activer les travaux sur la route de Lasmolineries auprès de la DDT ou du Conseil Général du Cantal car ils ont commencés depuis pratiquement un an et cela n'avance pas. M. le Maire reconnaît que nous sommes un peu démunis. Ces travaux sont effectués par les services « voirie » du Conseil Général et nous n'avons pas vraiment de pouvoir sur ces services pour accélérer les choses. On peut essayer de faire un courrier au Président du Conseil Général. On peut aussi aller voir M. LIANDIER car il est le vice-président chargé des routes et de la voirie. Peut-être peut-il intervenir...
- Georgette Four trouve le pont de Niervèze plutôt dangereux. Peut-on un peu mieux le sécuriser ?
Maire : plusieurs rampes ont été arrachées à plusieurs reprises par des camions. L'objectif serait d'élargir le pont. Vu avec Philippe Matières pour trouver un pont qui ferait l'affaire pour nous.
On va baliser un peu mieux avec de la rubalise même si ça ne dure pas. On peut faire un devis pour l'élargissement à titre d'information.
- Pierre Toire intervient sur la TNT. Tout le monde est impacté. La solution de mettre une parabole est un peu trop facile. La TNT devait tout améliorer mais ça ne fonctionne pas.
Le Maire rappelle qu'on s'en occupe depuis octobre 2011. Jean-Pierre Fel s'en est beaucoup occupé. Il y a différents interlocuteurs : CSA + plusieurs multiplex qui se renvoient sans cesse la balle.
Mi janvier 2012 quelqu'un s'est enfin déplacé. Tout a fonctionné pendant 3 jours... et puis les soucis sont revenus.
Le Maire a contacté le Conseil Général... et ce matin nous avons eu un coup de téléphone de TDF et quelqu'un a promis de venir faire des mesures avec un camion.
Le Maire les a prévenus qu'on allait monter une association et faire signer une pétition qui sera prête demain. On pourra se répartir cette pétition et la faire signer massivement. Il propos de faire une réunion publique le Jeudi 22 mars 2012 à 18h30.
- Pierre Toire : à la mise en place des sapins de Noël, un sapin a été mis devant l'Office de Tourisme. le plancher a été découpé et pense que ce n'est pas une bonne chose. Les planches sont traitées et ce n'est pas bon de les couper et ça fragilise l'ensemble.
- Maurice Degoul demande si nous avons signé l'achat du terrain avec France Télécom pour le terrain pour la chasse ? réponse : la délibération leur a été transmise mais aucune nouvelle depuis.

IX – Questions du public

NEANT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

**Le secrétaire de séance,
Michel LAUZET**

**Le Maire,
Guillaume LAYBROS**